



Rencontre du CA de la SQRP

8 juin 2016, 13h00

Lieu : conférence téléphonique

Procès-verbal

Membres présents :

Mesdames : Caroline Blais, Isabelle Blanchette, Marie-Pier Boivin, Ève-Line Buissières et Sarah Lippé.

Messieurs : Frédéric Banville, Daniel Fiset et Christophe Fortin.

1. Adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Blais propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par monsieur Christophe Fortin. L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 2 avril 2016 et du 11 janvier.

Madame Sarah Lippé propose des modifications au procès-verbal du 11 janvier 2016. Suite à ces modifications, madame Sarah Lippé propose l'adoption du procès-verbal, qui est appuyée par monsieur Christophe Fortin. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur Daniel Fiset propose des modifications au procès-verbal du 2 avril 2016. Suite à ces modifications, monsieur Daniel Fiset propose l'adoption du procès-verbal, qui est appuyée madame par Sarah Lippé. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Affaire découlant du procès-verbal

Madame Caroline Blais présente la version temporaire du nouveau site web de la SQRP. Il reste à effectuer la migration de documents de l'ancien site vers le nouveau et à rendre le babillard actif. Le tout devrait être prêt dans la semaine du 4 juillet. Les membres du CA soulignent l'excellence de la qualité du travail de madame Caroline Blais et l'élégance du nouveau site web.

Les membres du CA discutent de la possibilité d'avoir une nouvelle page Facebook et les idées sont partagées à ce sujet. Des démarches seront entreprises pour modifier le nom de référencement de la page Facebook (actuellement SQRP2014 pour SQRP).

Les membres du CA doivent envoyer une photo à Caroline Blais pour le 17 juin.

Madame Ève-Line Buissières sera en charge de produire un document PDF pour les règlements du concours Guy Bégin et Adrien Pinard.

4. Bilan du congrès 2016

Les membres du CA soulignent la qualité du congrès 2016, l'aspect social du congrès et les salles étaient un peu petites. L'engouement a été notable et les activités sociales ont été largement appréciées. Taux de défection durant la présentation Adrien Pinard. Les membres du CA discutent du temps à accorder au récipiendaire du Prix Adrien Pinard et de limiter ce temps à 30 minutes. Les membres du CA soulignent la qualité scientifique des présentations, étudiantes ou non. Il faut s'assurer d'avoir un format standardisé pour la présentation des prix (p.ex. : moments des remises).

5. Prix couverts par la SQRP

a. Adrien Pinard

Les membres du CA s'entendent qu'une bonification du document présentant le prix Adrien Pinard, particulièrement sur la soumission de la candidature et les critères d'évaluation serait bénéfique.

i. Lettre aux directeurs de département

Les démarches seront entreprises dès l'automne pour publiciser auprès des directeurs de département le concours.

ii. Médias entrevue avec récipiendaire

Madame Sarah Lippé a pris contact avec Yannick Villedieu, de l'Émission les Années-Lumières, afin que celui-ci effectue une entrevue avec le récipiendaire du Prix Adrien Pinard. Madame Lippé se propose de le relancer au cours des prochains mois.

iii. Possibilité publication CJEP

Si la publication s'y porte, le récipiendaire du Prix Adrien Pinard fera l'objet d'une publication dans ladite revue.

b. Guy Bégin

Madame Ève-Line Buissières sera responsable de former un comité scientifique, basé sur la procédure mise en place par Marie-Hélène Véronneau pour le prix Guy Bégin. Ce comité devrait être en place d'ici le mois de novembre.

Le remboursement associé au Prix Guy Bégin inclura les frais de congrès, une nuitée à l'hôtel et les frais d'essence pour le transport aller-retour.

c. Affiches

Ce point n'est pas abordé.

d. Prix étudiants

Des démarches seront entreprises auprès de « La revue québécoise de Psychologie » pour savoir si celle-ci serait intéressée à publier, sous une forme ou sous une autre (p.ex. : résumé, éditorial) les travaux des étudiants ayant remporté le prix Guy Bégin dans leur catégorie respective. **Madame Blanchette ou Buissières sera en charge de contacter l'éditeur.**

6. Modifications des signataires autorisés

Madame Caroline Blais propose que madame Isabelle Blanchette soit ajoutée, à titre de présidente de la SQRP, à la liste des signataires autorisés des chèques. Monsieur Daniel Fiset appuie cette proposition, celle-ci est adoptée à l'unanimité.

7. États financiers

Monsieur Fortin mentionne que la santé financière de la SQRP est excellente. Les états financiers seront bientôt disponibles, réaliser la firme Dupuys.

8. Consultation des membres

a. Surplus

Les membres du CA sont d'accord pour consulter les membres de la SQRP en leur proposant des grands axes (p.ex. : subventions pour jeunes chercheurs, davantage de prix, diminution des coûts d'inscription, démarrage d'une revue pour diffusion scientifique) pour l'utilisation des surplus.

Monsieur Christophe Fortin propose une démarche de consultation (consultation générale (nov.) + analyse des résultats (jan.) + Soumission aux

membres (février) + Vote AGA (prochain congrès). Cette démarche fait consensus auprès des membres du CA.

b. Nom prix Guy Bégin

Conséquemment à la résolution prise à l'AGA 2015, les membres du CA feront une consultation sur les noms à apporter pour le nom du prix Guy Bégin. La consultation sera faite en même temps que celle sur les surplus.

9. Congrès 2017

M. Banville nous fait part de discussions avec le CO2016 sur ce qui a fonctionné et moins bien fonctionné. Le CO2017, formé de Jean Gagnon, Bianca D'Antono, Hélène de Guise, vise 500 inscriptions. La 1^{ère} rencontre du CO2017 aura lieu la semaine prochaine.

10. Augmentation participation internationale francophone au congrès

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du CA.

11. Date du prochain conseil d'administration

Un doodle sera envoyé aux membres pour proposer une date pour la prochaine rencontre du CA, qui se tenir en septembre.

12. Varia

Aucun point n'est mentionné.

13. Levée de la réunion

Madame Isabelle Blanchette propose la levée de la réunion et la proposition est appuyée par monsieur Daniel Fiset. La levée de la réunion est prononcée.
